



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du conseil municipal de Chute-aux-Outardes, tenue le 19 décembre 2019, à 20h. à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, présidée par l'honorable Yoland Émond, maire, en présence de Rick Tanguay, directeur général et secrétaire-trésorier.

À laquelle étaient présents :

Christian Malouin, conseiller au poste n°2
Sonia Malouin, conseillère au poste n°3
Pierre Langlois, conseiller au poste n°4
Gilles Perron, conseiller au poste n°5
Éric Desbiens, conseiller au poste n°6
Julie Guay, conseillère au poste n° 1

Étaient absents :

Étaient également présents :

1. PRÉSENCES ET QUORUM

1.1 Vérification des présences, du quorum et ouverture de la séance

Vérification des présences, du quorum et ouverture de la séance

CONSIDÉRANT que le directeur général prend note des présences;

CONSIDÉRANT que monsieur le président constate le quorum et souhaite la bienvenue à l'assistance. Il y a 2 personne(s) présente(s).

EN CONSÉQUENCE, monsieur le président déclare la séance ouverte. Il est 20h00.

2. VALIDATION DE LA SÉANCE



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

2.1 Validation de l'avis de convocation

Validation de l'avis de convocation

CONSIDÉRANT que le directeur général et secrétaire-trésorier déclare avoir transmis l'avis de convocation pour la présente séance en date du 11 décembre 2019;

EN CONSÉQUENCE la séance extraordinaire est légalement constituée.

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

4. SUIVI DES RÉOLUTIONS

5. RAPPORT DES COMITÉS ET DE LA DIRECTION

6. AFFAIRES REPORTÉES

7. AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES

8. AFFAIRES COURANTES

8.1 Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2020;

Adoption des prévisions budgétaires pour l'année financière 2020

CONSIDÉRANT le document de présentation des prévisions budgétaires 2020 préparé par le directeur général;

Rés. no
2019-209



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

EN CONSÉQUENCE il est dument proposé par M. Christian Malouin, appuyé par Mme Julie Guay et résolu résolu à l'unanimité des conseillers:

- i. D'adopter les prévisions budgétaires pour l'année financière 2020 telles que présentées, à savoir :

| REVENUS | 2020 |
|-------------------------------|------------------|
| Taxes | 1 543 398 |
| Paiement tenant lieu de taxes | 48 893 |
| Transferts gouvernementaux | 503 289 |
| Services rendus | 277 327 |
| Autres revenus | 57 658 |
| TOTAL | 2 430 565 |

| CHARGES | 2020 |
|---|------------------|
| Administration générale | 585 926 |
| Sécurité publique | 231 635 |
| Transport | 572 087 |
| Hygiène du milieu | 544 418 |
| Santé et bien-être | 27 160 |
| Aménagement et urbanisme | 106 059 |
| Loisirs et culture | 419 288 |
| Frais de financement | 117 600 |
| TOTAL | 2 604 173 |
| EXCÉDENT(DÉFICIT) Avant conciliation | (173 608) |

| CONCILIATION À DES FINS FISCALES | 2020 |
|--|----------------|
| Immobilisations | (478 265) |
| Financement | 162 800 |
| Affectation de l'excédent | (68 689) |
| Réserves financières et fonds réservés | 130 000 |
| Autres affectations | 80 546 |
| TOTAL | 173 608 |
| EXCÉDENT(DÉFICIT) À des fins fiscales | 0 |



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

- ii. D'adopter le programme triennal des immobilisations 2020-2022, tel que présenté, à savoir :

| Années du programme | Estimations | Sources de financement | | |
|---------------------|----------------------|------------------------|----------------------|---------------------|
| | | Municipales | Gouv. | Autres |
| 2020 | 2 625 389 \$ | 670 330 \$ | 1 252 093 \$ | 702 966 \$ |
| 2021 | 12 276 844 \$ | 1 729 453 \$ | 6 524 917 \$ | 4 022 474 \$ |
| 2022 | 10 685 741 \$ | 2 141 481 \$ | 8 544 260 \$ | -\$ |
| TOTAL : | 25 587 974 \$ | 4 541 264 \$ | 16 321 270 \$ | 4 725 440 \$ |

9. AFFAIRES NOUVELLES

10. POINTS D'INFORMATION, DE DISCUSSION OU ÉVÈNEMENT À VENIR

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Période de questions

CONSIDÉRANT que le président a accordé le droit de parole à ceux et celles qui désiraient poser une question :

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Pierre Langlois, appuyé de Mme Sonia Malouin, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. De fermer la période de questions.

12. FERMETURE DE LA SÉANCE

Fermeture de la séance

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme Julie Guay, appuyé de Mme Sonia Malouin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de fermer la séance. Il est 20h40.

Yoland Émond,


Rick Tanguay,

Rés. no
2019-210

Rés. no
2019-211



Procès-verbaux de la Municipalité du Village
de Chute-aux-Outardes

N° de résolution
ou annotation

Y. E.

maire.

directeur général et
secrétaire-trésorier.



**Procès-verbaux de la Municipalité du Village
de Chute-aux-Outardes**

N° de résolution
ou annotation